

299

292

REPUBLIQUE RWANDAISE



Ministère du Plan

J. Kariuki

**Mise en Place de la Stratégie
Alimentaire au Rwanda**

Septembre 1982

MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE ALIMENTAIRE

AU RWANDA

1. Préambule.

Le présent document constitue la suite logique du dossier "Stratégie Alimentaire au Rwanda" présenté et discuté en juillet de cette année à l'occasion de la visite du Commissaire Européen au Développement, Monsieur PISANI.

La stratégie retenue n'est plus à remettre en cause, car elle découle de l'analyse des contraintes et de la problématique rwandaise. Il est cependant apparu opportun de présenter un nouveau document qui précise la manière dont le Rwanda conçoit la mise en place de cette stratégie et qui dégage clairement les actions force et leur échelonnement dans le temps.

Il s'agit en fait de présenter le scénario qui permettrait au Rwanda de rencontrer le défi qui lui est posé : faire évoluer son agriculture pour doubler sa production vivrière d'ici l'an 2.000.

Il a clairement été montré que cet objectif ne pouvait être atteint que par l'intensification de l'agriculture en l'absence de terres arables encore disponibles en suffisance.

Cette intensification réclame le recours généralisé aux intrants caractéristiques d'une agriculture moderne, semences sélectionnées, engrais, produits phytosanitaires, outillage amélioré. Elle induit le passage d'une agriculture d'auto-subsistance à une agriculture intégrée aux circuits d'échanges et de commercialisation qui imposera l'organisation rationnelle de ces circuits et du stockage.

De profondes réformes de structure dans la population devront accompagner la mutation du système agricole puisqu'une partie importante de cette population devrait se trouver hors du secteur primaire agricole (40% contre 5% actuellement).

Il est donc évident que les mesures qui doivent être prises passent non seulement par les techniques mais surtout par le paysan qui devra évoluer pour s'intégrer dans la dynamique du changement, et l'objectif de doubler les productions en 20 ans par l'intensification de l'agriculture constitue un défi énorme en regard de la capacité d'adaptation de ce paysan.

2. Le processus d'amorçage de l'évolution.

Les moyens techniques à mettre en oeuvre pour intensifier l'agriculture sont globalement connus. Une recherche nationale bien conçue doit permettre de les adapter aux conditions spécifiques locales. Il importera de prendre toutes les mesures indispensables à la protection et à l'amélioration des sols, facteur limitant principal de l'agriculture rwandaise, qui conditionnent l'impact du recours aux intrants adaptés.

Le problème majeur actuel consiste à prendre l'ensemble des dispositions nécessaires pour inciter le producteur à passer dans les meilleurs délais de l'agriculture d'auto-subsistance à l'agriculture intensive.

Il faut en effet anticiper sur un scénario qui conduirait à la dépendance inéluctable et qui risque malheureusement d'être celui du Rwanda si rien n'est fait à temps pour l'éviter.

Ce scénario est celui où le paysan, qui dispose encore d'une relative souplesse dans son système de production actuel, attend pour réagir et pour adopter des innovations d'y être contraint par la diminution de ses productions résultant d'une perte de fertilité des sols de son exploitation (érosion, surexploitation) ou d'une diminution de la superficie de ses champs (héritage).

En accompagnement des mesures collectives de protection du capital sol, le recours aux intrants devient impératif. Outre le fait que l'utilisation de ces derniers réclame une technicité qui ne peut s'acquérir que progressivement, leur coût doit être compensé par des rentrées provenant de la commercialisation d'excédents de production et leur utilisation n'est d'ailleurs possible que si les sols ne sont pas trop dégradés.

Un recours trop tardif aux intrants risque de conduire à une situation où leur utilisation devient nécessaire pour assurer simplement les besoins d'auto-approvisionnement du producteur qui devient alors éternellement dépendant de leur fourniture. Le volume de l'assistance qui serait requise condamne irrévocablement ce modèle d'évolution de l'agriculture rwandaise et rendrait en fait le Rwanda tributaire d'une aide alimentaire perpétuelle.

La mise en place de la stratégie retenue doit donc être précédée d'une phase de motivation du paysan qui doit le conduire à être demandeur des innovations que l'on veut et que l'on doit introduire. Sans négliger les effets des campagnes menées dans ce sens à travers les différentes structures d'encadrement et les médias, le véritable moteur susceptible de motiver le paysan reste son propre intérêt. Pour être tenté de produire plus, il faut que le paysan soit assuré que l'effort supplémentaire qu'il produira sera récompensé par une augmentation significative de ses revenus. Une fois ce résultat atteint on se trouvera alors en position favorable pour diffuser des techniques et des facteurs de production d'intensification.

Cette politique d'amorçage du processus d'évolution s'appuie essentiellement sur deux facteurs :

- 1) assurer des prix rémunérateurs à la commercialisation
- 2) assurer l'évacuation et la commercialisation systématique de tous les excédents de production.

Une série de contraintes, déjà évoquées dans le document de base, doivent être vaincues pour que cette politique conduise aux effets attendus.

- Rappelons :
- la dispersion des producteurs et les faibles tonnages d'excédents qu'ils dégagent en raison de la taille de leurs exploitations et du système de production.
 - le peu d'impact direct de l'organisme national chargé de l'appui à la commercialisation (OPROVIA) qui laisse le producteur sans grande défense devant les commerçants collecteurs.
 - la faiblesse apparente du marché potentiel dans un pays où près de 95% de la population est productrice.

Il va donc s'agir d'entreprendre dans les meilleurs délais une série d'actions pour lever ces contraintes sans perdre de vue qu'il ne s'agit que de réaliser les conditions propices au démarrage de l'intensification qui constitue le fondement même de la stratégie alimentaire au Rwanda, les aspects relatifs à la commercialisation étant à la fois le préalable à l'intensification et une fois celle-ci amorcée, une mesure d'accompagnement indispensable.

3. Les actions à mettre en oeuvre pour amorcer le processus d'évolution

3.1. La commercialisation

Les prix officiels, sous réserve d'une confirmation souhaitable par une étude spécifique, paraissent raisonnablement rémunérateurs. Le problème est qu'ils sont très rarement pratiqués. Il s'agit donc à la fois, d'assurer une large publicité dans le milieu rural de ces prix officiels et d'organiser les producteurs et les circuits de commercialisation pour qu'une fois bien connus ces prix soient réellement pratiqués.

Le premier point est facilement réalisable via les structures d'encadrement et les médias, notamment la radio qui a une large audience au Rwanda.

Le second réclame :

- a) que soient prises des mesures pour encourager et renforcer les groupements de producteurs
- b) que soient renforcés l'OPROVIA (Office National des Produits Vivriers et Animaux) et toutes les structures qui commercialisent les produits vivriers (greniers communaux C.R.S....) afin que leur impact sur le marché, tant à l'achat qu'à la vente soit suffisant pour garantir les prix retenus.
Cet impact doit être tel que le producteur soit toujours en mesure de refuser de vendre son produit si le prix qui lui est offert par un commerçant privé est inférieur au prix officiel.

L'attention des autorités nationales se portera sur la fixation non seulement des prix rémunérateurs à la production mais aussi sur la fixation de prix suffisamment rentables de vente aux consommateurs pour les commerçants de façon à ne pas décourager ces derniers et à hypothéquer par là toute la politique poursuivie. Cette remarque vaut d'ailleurs aussi bien pour l'OPROVIA et les autres organismes qui doivent être viables.

Les actions à entreprendre sont donc :

- accroître l'impact de l'OPROVIA.
 - renforcement de la gestion de cet office par apport de personnel qualifié.
 - renforcement de son potentiel d'intervention par création de centres régionaux plus nombreux.
 - par dotation supplémentaire de moyens de transport.
 - par la constitution d'un fond de campagne suffisant.
- accroître les moyens d'intervention des autres structures :
 - essentiellement par constitution de fonds de campagne suffisants et par un appui à la formation des gestionnaires.

Ces actions peuvent être entreprises sans délais et sans préalables. Il paraît cependant opportun, qu'en parallèle au démarrage de cette politique une étude fouillée soit entreprise pour fixer de façon précise le montant des interventions et pour contribuer à la fixation de prix rémunérateur aux producteurs et suffisamment rentables pour les commerçants.

3.2. Le marché.

Toute cette politique de commercialisation implique qu'un marché suffisant existe pour l'écoulement des productions ainsi rassemblées.

Si à terme il est évident que le marché naîtra de la croissance démographique, on pourrait craindre qu'il soit trop étroit actuellement. Or, toute notre démarche part du principe qu'il faut anticiper sur le scénario de dépendance, qu'il faut motiver le paysan à produire plus et donc qu'il faut commercialiser ses excédents potentiels.

En fait le marché est bien plus large que ne le laisse supposer la proportion de 95 % de producteurs et de 5 % de consommateurs.

a) Existence d'échanges inter-régionaux à travers le pays, notamment en raison de la variable climatique et des différences de densité de population. Ces échanges sont par ailleurs appelés à se renforcer suite à la politique de régionalisation des productions recommandée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage pour mieux tenir compte des potentialités des différentes régions agro-climatiques. Bien que ces échanges se fassent essentiellement à l'intérieur de la population rurale, ils ne sont pas sans intérêt pour la transformation du système agricole de subsistance en agriculture de marché.

b) Productions à grands débouchés potentiels

citons le riz
 le soja
 la pomme de terre
 le froment (11.000 tonnes importées annuellement, 4.500 tonnes de froment -
 6.500 tonnes de farine)
 l'orge de brasserie (4.000 tonnes importées annuellement).
 les produits d'origine animale (lait, oeufs, viandes).

Des projets spécifiques peuvent être initiés ou renforcés pour ces cultures particulièrement propices pour tester l'ensemble des volets de la stratégie alimentaire et notamment l'intensification des rendements.

c) Possibilités de transformation et de valorisation des excédents de productions et des sous-produits.

Maïseries, huileries, biscuiteries, panification du sorgho et du manioc, unités de provendes pour l'élevage..., la création et le développement de telles unités assureraient des débouchés importants aux excédents et aux sous-produits tout en créant des emplois hors agriculture et en apportant une plus-value aux produits locaux. Des projets spécifiques peuvent développer ce secteur de l'agro-industrie.

d) Constitution d'un stock stratégique de sécurité.

La création d'un stock stratégique de sécurité alimentaire d'une capacité minimum de 8.000 T (haricots 2.000 T et sorgho 6.000 T) est une nécessité eu égard aux aléas climatiques et à l'enclavement du pays. La constitution et ensuite le renouvellement régulier de ce stock contribueront à élargir le marché pour des produits de base de l'alimentation nationale.

.../...

e) Marchés réservés pour l'OPROVIA.

Il paraît opportun que des mesures soient prises pour que les grandes collectivités nationales (armée, écoles, hôpitaux, prisons ...) s'approvisionnent en priorité auprès de l'OPROVIA, organisme officiel qui aura entre-autre à gérer le stock de sécurité alimentaire. Ces institutions constituent des marchés importants, aisément quantifiables et la satisfaction de leurs besoins programmés rendrait la gestion du stock de sécurité beaucoup plus aisée tout en laissant l'initiative aux petits commerçants plus souples, de moduler leurs offres à la demande des consommateurs individuels.

f) Développement des échanges inter-Etats au niveau de la sous-région.

De très larges potentialités d'échanges et de complémentarité existent au niveau de la sous-région. Des accords devront être pris pour concrétiser cette politique d'échanges inter-Etats dans le cadre notamment des organisations régionales (C.E.P.G.L. et O.B.K.)

g) Développement progressif du marché des consommateurs.

L'accroissement inéluctable de la population rwandaise qui aura doublé en 20 ans doit être accompagné de mesures de structuration de la société pour éviter soit un exode rural anarchique soit une augmentation du chômage déguisé en milieu rural ou pis encore l'atomisation des exploitations en entités non viables.

Dans ce cadre une politique basée d'une part sur la création de chantiers de grands travaux à haute intensité de main d'oeuvre et d'autre part sur le développement des emplois dans les centres urbains et ruraux axé sur les agro-industries, l'artisanat et les services doit être amorcée et prévenir l'évolution de la population. Cette politique devra se réaliser dans le cadre d'un aménagement du territoire décentralisé et planifié en fonction des emplois qui se dégageront de l'agriculture et pour lesquels ces grands travaux constituent un débouché temporaire.

Les conditions sont donc réunies pour que le processus d'évolution puisse être amorcé et les actions à entreprendre relativement précises et d'un coût prévisible raisonnable.

En terme d'échéancier, ces actions qui constituent la réalisation du préalable à l'intensification sont à entreprendre en priorité et d'urgence quitte à être affinées dans l'avenir à la suite d'études spécifiques et du suivi permanent de leur impact. Leurs effets sont attendus à très court terme. Dès lors, le paysan sensibilisé par la possibilité de revenus corrects provenant de son travail sera prêt à rentrer dans la stratégie, c'est à dire à adopter des techniques d'intensification.

Le second volet de la mise en place de la stratégie alimentaire au Rwanda consiste donc à prévoir et à échelonner dans le temps les actions à entreprendre pour préparer et pour réaliser l'intensification des productions.

4. L'intensification de l'agriculture

Le document de base sur la stratégie alimentaire au Rwanda a clairement établi la nécessité de recourir à l'intensification pour couvrir les besoins alimentaires de la population.

Taux de croissance démographique 3,7%
Population en 1978 4.800.000 - en 2.000 \pm 10.000.000 habitants

Besoins alimentaires :

Energie alimentaire (normes FAO) 2.100 Kcal/jour/personne
Production d'énergie alimentaire nécessaire : 2.500 K/cal.
pour couvrir les pertes et tenir compte
de la distribution inégale.

Protéines : 40 g/jour/personne d'où 50 gr/jour dont 10 d'origine animale

Lipides : 40 g/jour/personne d'où production de 50 gr/jour.

<u>Productions</u>	<u>1979</u>	<u>2.000</u>	<u>Facteur d'accroissement</u>
Energie alimentaire	425.10 ¹⁰ Kcal	900.10 ¹⁰ Kcal	2,1
Protéines	91.10 ⁹ gr.	180.10 ⁹ gr.	1,98
dont prot.anim.	5,4.10 ⁹	36.10 ⁹	6,7
Lipides	36.10 ⁹ gr.	180.10 ⁹ gr.	5

Ces résultats ne sont pas impossibles à atteindre malgré leur ordre de grandeur, si l'on accepte de faire les efforts nécessaires pour passer d'une agriculture d'auto-subsistance caractérisée notamment par la faiblesse de ses rendements à une agriculture intensive.

../.

La marge dont on dispose d'ores et déjà est supérieure à un coefficient moyen de 2 (Rendements des stations ISAR par rapport aux rendements moyens obtenus chez les paysans), et il est certain que la mise au point de nouvelles variétés mieux adaptées aux intrants d'intensification devrait permettre de renforcer cette valeur.

L'intensification des productions animales s'appuyera sur le développement des cultures fourragères qui répondent particulièrement bien aux engrais et des légumineuses fourragères.

Les axes force de la stratégie alimentaire doivent donc s'articuler sur les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre cet objectif:

Il ne sera donc pas question dans ce document d'évoquer l'ensemble des mesures à prendre pour l'agriculture rwandaise, mais bien de relever, à côté des actions diverses et nombreuses qui sont menées et contribuent par là à l'augmentation des productions, celles qui apparaissent spécifiques et nécessaires pour faire évoluer le système actuel.

La stratégie alimentaire est ainsi conçue comme le nécessaire complément de l'actuelle politique agricole.

Elle intervient en appui :

- à l'amont : - recherche adaptée
- production d'intrants
- planification de la protection et de la valorisation du capital sol

- à l'aval : commercialisation - valorisation - stockage
et s'intègre dès lors dans le système d'encadrement général du producteur :

Elle est indissociable des projets de développement, structure de vulgarisation, travaux de lutte anti-érosive, d'aménagements, de l'association agriculture, élevage, etc....

Le paysan rwandais est en effet déjà intégré dans tout un système d'encadrement qui est apte à valoriser les apports attendus de la stratégie.

Actuellement l'efficacité du système est freinée par l'insuffisance des moyens mis à disposition du paysan pour intensifier ses productions et par la fragilité des circuits de commercialisation.

Le second point a été traité comme un préalable (motivation du paysan) et comme une mesure d'accompagnement des efforts d'intensification.

.../.

En ce qui concerne l'intensification, la stratégie consiste à :

- restructurer et réorienter la recherche agronomique nationale pour :

- . mettre au point des variétés performantes et adaptées aux régions agro-climatiques du Pays.
- . mettre au point les techniques utilisées dans un système de production intensif (utilisation des engrais, des produits phytosanitaires, d'outillage amélioré, farming systems) et améliorer les techniques de conservation.

- produire les intrants nécessaires

A la lumière des expériences menées par la recherche, la vulgarisation (et notamment les projets) devront diffuser les nouvelles techniques préconisées.

Il va de soi que l'approvisionnement en intrants devra suivre l'évolution attendue, et le document de base a clairement montré qu'un des facteurs fondamentaux était la mise en place d'une filière engrais qui conditionne le potentiel fertilité des sols. La production de semences sélectionnées, l'outillage amélioré, les produits phytosanitaires, les amendements, les produits vétérinaires et les provendes complètent ce volet intrants.

- protéger et valoriser le capital sol

La protection des sols et leur amélioration constituent par ailleurs des programmes prioritaires destinés à sauvegarder le potentiel terre qui constitue le facteur limitant le plus marquant et conditionnent l'utilisation rationnelle des intrants et notamment des engrais (réduction des pentes par les travaux de lutte anti-érosive - L.A.E., maintien du taux de matières organiques par apport de fumure).

Ces actions, de même que les boisements qui font déjà l'objet des priorités nationales devront se développer en parallèle de la mise en place de la stratégie proprement dite et faire l'objet d'éventuels soutiens s'il devait se révéler que les efforts entrepris ne pourraient suffire.

Ces travaux entrent d'ailleurs dans la catégorie des chantiers à haute intensité de main d'oeuvre dont le développement est préconisé pour la création d'emplois non agricoles susceptibles d'occuper et de rémunérer une partie de la population qui se trouvera hors secteur productif.

Entrent également dans la même catégorie, les travaux destinés à la mise en valeur des terres encore récupérables (marais et vallées sèches) qui, bien que ne pouvant suffire à résoudre le problème de l'approvisionnement (30 à 40.000 ha sont susceptibles d'être ainsi récupérés pour l'agriculture) constituent un potentiel qui doit être rapidement inventorié en vue de sa mise en valeur.

L'ensemble de ces actions doit être entrepris sans délais, car :

- Les résultats de la recherche ne se feront sentir qu'à moyen terme.
- La protection des sols est un préalable à l'intensification.
- La production d'intrants nécessite la mise en place d'infrastructures parfois lourdes (engrais) qui demandent des délais importants. Il sera d'ailleurs nécessaire de recourir aux importations durant toute la période où les besoins resteront inférieurs au seuil de rentabilité des unités de production et durant la phase d'installation de celles-ci.

Il faut en effet être prêt à répondre à la demande potentielle des paysans qui auront été sensibilisés par les efforts entrepris en matière de commercialisation et de prix et qui devront par ailleurs s'adapter progressivement aux nouvelles techniques proposées avec un échelonnement dans le temps de leur impact sur les rendements.

5. Conclusions

La mise en place de la stratégie alimentaire au Rwanda, axée sur l'intensification des rendements, se présente en quatre niveaux.

1er niveau : Politique commerciale

Motivation du paysan à partir de mesures prises dans les domaines des prix et de la commercialisation y compris les mesures d'accompagnement de celle-ci : transformation des produits de base, valorisation, ouverture du marché au niveau inter-états, élargissement du marché national.

2ème niveau : Recherche et études

- Orientation et renforcement de la recherche qui se situe à l'amont de toute action d'intensification.
- Schéma directeur de mise en valeur et de protection des sols.
- Etudes entreprises pour définir les moyens qui devront être mis en oeuvre pour fournir les intrants nécessaires à l'intensification de l'agriculture et de l'élevage.

3ème niveau : Phase transitoire

- Démarrage progressif de l'intensification sur des zones et des cultures favorables ainsi que sur l'élevage.
- Mise en valeur des terres encore disponibles et intensification des programmes de protection et d'amélioration des sols.
- Importation des intrants nécessaires.
- Construction des unités de production d'intrants.

4ème niveau : Intensification

- Généralisation des techniques intensives sur l'ensemble du Territoire et à toutes les cultures susceptibles d'une réponse favorable et à l'élevage.
- Production des intrants (au niveau national ou inter-régional).

../.

Ces niveaux s'échelonnent dans le temps et ont des durées différentes :

- niveau 1 : Démarrage immédiat - Effets attendus à court terme, poursuite et développement en fonction des productions.
- niveau 2 : Démarrage immédiat - Effets de la recherche attendus à moyen terme. Résultats des études attendus dans un délai moyen de 2 ans. Poursuite de la recherche.
- niveau 3 : Démarrage à très court terme et progression (extension) sur un délai de \pm 8 ans - effets progressifs - construction des unités de production après la phase d'études.
- niveau 4 : Démarrage à moyen terme \pm 8 ans et généralisation progressive à l'ensemble du Territoire et des cultures. Effets progressifs.

Un premier graphe de mise en place de la stratégie alimentaire peut donc être esquissé pour guider les prises de décisions

Le stade suivant des travaux consistera à définir chacun des points retenus pour arriver à leur concrétisation.

Rubriques	Années																				Observations
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	
1. Politique commerciale																					Préalable à l'intensification
1.1. Prix rémunérateurs																					Fixer aussi des prix de vente rémunérateurs pour les commerçants
1.2. Organisation de la commercialisation																					
1.2.1. Renforcement de l'OPROVIA																				Personnel. Moyens financiers - flotte de véhicules. Agences décentralisées
1.2.2. Organisation des producteurs																				Favoriser les associations de producteurs. Mesures législatives et fiscales.
1.2.3. Renforcement des autres structures communautaires de commercialisation																				Formation des gestionnaires - fonds de campagne
1.3. Organisation du marché																					
1.3.1. Développer les cultures à grand débouché potentiel																				Substitution aux importations (froment-orge) et soja - p.d.t. - riz
1.3.2. Développer les agro-industries transformation Valorisation Provendes																					Maiseries, huileries, panification du sorgho et du manioc - biscuiteries - provendes pour le bétail, etc...
1.3.3. Constituer un stock stratégique de sécurité alimentaire	_____																				8.000 T (6.000 T de haricots - 2.000 T de sorgho) Problèmes de conservation, de gestion et d'écoulement du stock.
1.3.4. Développer les échanges inter-Etats																					Accords à concrétiser au niveau inter-régional
1.3.5. Marché réservé pour l'OPROVIA																					Communautés - Armée - en vue de faciliter la gestion des stocks
1.3.6. Développer marché intérieur																					Structurer la société et développer le pouvoir d'achat des consommateurs

Rubriques	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	Observations	13.
1.3.6.1. Politique de grands travaux à haute intensité de main d'oeuvre	!																				!Salaires sur des chantiers de L.A.E. de reboisements - de pistes et de routes de désenclavement (communes à risques alimentaires) d'aménagements hydro-agricoles - d'adduction d'eau, etc...	
1.3.6.2. Diversifier l'emploi	!																				!Emplois hors secteur primaire agricole.	
2. Recherche et études	!																					
2.1. Recherche	!																					
2.1.1. Restructuration et réorientation	!																					
2.1.2. Mise au point de nouvelles variétés	!																					!Adaptées au nouveau mode de production avec recours aux intrants
2.1.3. Mise au point des techniques de production intensives	!																					!Recommandations pour la valorisation optimale des intrants
2.1.4. Intensification de l'élevage	!																					!Place de l'élevage - Améliorations génétiques et nutritionnelles
2.2. Etudes	!																					
2.2.1. Schéma directeur de mise en valeur et de protection des sols	!																					
2.2.2. Filière engrais	!																					!Gaz méthane du lac Kivu - Gisements d'apatite du Burundi et du Zaïre ..
2.2.3. Matériel amélioré	!																					!Accords inter-Etats à élaborer
2.2.4. Suivi et évaluation de l'ensemble des mesures prises	!																					!Réorientations périodiques
3. Phase transitoire	!																					
3.1. Démarrage de l'intensification	!																					!Zones et cultures favorables. Développement et intensification de l'élevage et de la pisciculture
3.2. Importation des intrants	!																					!En fonction des besoins
3.3. Construction des unités de production d'intrants	!																					!En fonction des besoins

Rubriques	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20	Observations
3.4. Mise en valeur des terres encore disponibles	Poursuite jusqu'à mise en valeur de toutes les terres disponibles
3.5. Intensification des programmes de protection et d'amélioration des sols	Travaux conditionnant l'intensification proprement dite
4. Phase d'intensification	Sur l'ensemble du territoire, des cultures, et des productions animales
4.1. Généralisation des techniques d'intensification	Dès que la demande locale ou inter-régional
4.2. Production locale des intrants	le justifie
4.2.1. Semences sélectionnées	Déjà en cours à développer (quantités et qualité)
4.2.2. Outillage amélioré	Etudes et mise au point avant production locale
4.2.3. Engrais	Les engrais potassiques resteront à importer
4.2.4. Amendements	Déjà utilisés-à développer
4.2.5. Produits phytosanitaires	Envisager le conditionnement local